

Législature 2017-2021

Séance du 26 février 2018

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°18

Suivi de différents messages votés

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous pouvons vous donner les informations suivantes concernant le suivi de différents messages votés depuis le début de la législature :

- **Message 17 concernant l'attribution au Conseil communal d'une délégation de compétence sur investissement de CHF 300'000.00 TTC pour des études diverses non-planifiables** : une étude d'un montant de CHF 9'300.00 TTC a été attribuée à une entreprise spécialisée pour tenter d'accélérer les travaux d'automatisation de la gare et de réfection des quais. Le solde du compte, suite à cette adjudication, est de CHF 282'860.00 ;
- **Message 19 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 225'000.00 TTC pour l'achat d'un camion pour le Service de l'Edilité** : suite à l'acceptation du message, un appel d'offres a été lancé. La commande du camion a été adjugée en fin d'année 2017 à une entreprise de la place pour un montant de CHF 211'960.00. Le délai de livraison est de cinq à six mois ;
- **Message 20 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 55'000.00 TTC pour l'achat d'un véhicule pour le Service de l'Environnement** : suite à l'acceptation du message, un appel d'offres a été lancé. La commande du véhicule a été adjugée récemment à un garage de la place pour un montant de CHF 54'800.00. Le délai de livraison est de quatre mois ;
- **Message 22 concernant l'adoption d'un nouveau Règlement relatif aux heures d'ouverture des commerces** : ce Règlement a été validé le 7 février 2018 par la Direction de la sécurité et de la justice, tel que voté par le Conseil général. Il est donc officiellement en vigueur. Les grands distributeurs de la Commune et la Société des commerçants (SCAVE) ont été informés de l'entrée en vigueur de ce nouveau Règlement et une copie leur a été transmise.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :
Lionel Conus

Le Syndic :
André Losey

Conseiller communal responsable : André Losey, Syndic